

République Française

Département de l'Ardèche

**Syndicat Mixte du Conservatoire
Ardèche Musique et Danse**

Extrait du registre des délibérations du comité syndical.

Séance du Lundi 22 mai 2023

N° 916 | 2023

Objet : Aliénation et réforme de véhicules

Nombre de représentants au Comité Syndical : 12		Nombre total de voix du Comité Syndical : 18	
Collège des représentants du Département : 3 représentants (porteurs de 3 voix)		Collège des représentants des communes et des EPCI : 9 représentants (porteurs d'1 voix)	
Présents avec voix délibérative :	1	Présents avec voix délibérative :	7
Représentés par un pouvoir :	1	Représentés par un pouvoir :	2
Votants :	2	Votants :	9
Nombre de voix exprimables ¹ :	2	Nombre de voix exprimables ¹ :	9
Suffrages exprimés :	6	Suffrages exprimés :	9
Quorum² constaté = 11		Total des suffrages exprimés :	15

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-deux mai à dix-sept heures trente en salle Olivier de Serres à l'hôtel du Département à Privas, et après avoir été régulièrement convoqué par courrier en date du lundi 15 mai 2023, le comité syndical s'est réuni en séance de droit, sous la présidence de son Président, Marc-Antoine QUENETTE. Le quorum, fixé à la moitié + 1 de ses membres (soit 7 personnes présentes ou représentées), était atteint (10 élus présents).

Etaient présents ou représentés avec voix délibérative :

1. *Elus du comité syndical :*

Mesdames : Martine Roumezy (en visioconférence), Pascale Borde-Plantier (en visioconférence), Véronique Chaize, Anne Chantereau (en visioconférence)

Messieurs : Marc-Antoine Quenette, Emile Louche, Ali-Patrick Louahala (en visioconférence), Alain Deffes

Elus du comité syndical représentés par un pouvoir :

Messieurs :

Mesdames : Nadège Vareille (donne pouvoir à Pascale Borde Plantier), Christelle Busset (donne pouvoir à Véronique Chaize), Laetitia Bourjat (donne pouvoir à Marc-Antoine Quenette)

Etaient présents sans voix délibérative:

1. *Autres présents :*

Mesdames : Valérie Chambouleyron, Estelle Delafontaine, Amandine Riant, Evelyne Lenoble

Messieurs : Arzel Marcinkowski, Lionel Mariani

Etaient absents ou excusés :

1. *Elus du comité syndical :*

Mesdames : Barbara Tutier, Christelle Reynaud, Françoise Rieu-Fromentin, Marie-Pierre Chaix, Fanny Flottès

Messieurs : Jacqy Barbisan, Patrick Olagne, Denis Reynaud, Christian Feroussier, Dominique Bresso, Ronan Philippe, Philippe Euvrard

Secrétaire de séance : Véronique Chaize

¹ Nombre de voix exprimables = nombre de votants x nombre de voix

² Le quorum du comité syndical est atteint quand 7 de ses membres sont présents ou représentés (article 6.3 des Statuts).

Objet : Aliénation et réforme de véhicules**Le comité syndical,****Vu :**

- le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu l'exposé du Président Marc-Antoine QUENETTE précisant l'objet de cette délibération :

- « Je sou mets à l'approbation du comité syndical la réforme et l'aliénation des véhicules suivants.
- Pour rappel le véhicule Renault CLIO identifié sous le numéro d'inventaire 2021-AUTO-001 a été acquis le 22/06/2021 :

Numéro inventaire	Marque	Modèle	Numéro de série et plaque d'immatriculation	Année de première mise en circulation	Km	Prix d'achat	Motif de sortie Cession Destruction Sinistre Donné en apport	Destination de la cession	Valeur Nette Comptable au 31/12/2023
2021-AUTO-001	Renault	Clio	8208QL07 GC-058-GL	07/02/ 2008	233 500	1 275 €	Cession	Vente	765 €

- Ce véhicule a été proposé à la vente à partir du 9 décembre 2022. Il a trouvé récemment un acquéreur.
- Je propose également l'aliénation du véhicule Peugeot Partner identifié sous le numéro d'inventaire 2019-AUTO-001 acquis le 26 mars 2019 :

Numéro inventaire	Marque	Modèle	Numéro de série et plaque d'immatriculation	Année de première mise en circulation	Km	Prix d'achat	Motif de sortie Cession Destruction Sinistre Donné en apport	Destination de la cession	Valeur Nette Comptable au 31/12/2023
2019-AUTO-001	Peugeot	Partner	VF37B9HF0EJ 677259259 DN-557-GJ	07/02/ 2008	74 898 km au 15 mai 2023	10 121,76 €	Cession	Vente	2 024,36 €

- Ce véhicule sera proposé à la vente à partir d'octobre 2023, ou réformé à défaut d'avoir trouvé un acquéreur.
- Aussi, sur la base de cette présentation et des éléments communiqués, je vous propose :
 - o **DE PRONONCER** l'aliénation des véhicules identifié sous les numéros d'inventaire 2021-AUTO-001 et 2019-AUTO-001, ou leur réforme à défaut d'acquéreur.
 - o **DE FIXER** les prix plancher d'une cession du véhicule Renault Clio à 1 000 €, et celui du véhicule Peugeot Partner à 4 000 €.
 - o **D'AUTORISER** le Président à prendre toutes les décisions administratives et financières afférentes à ces ventes.
- Si cette proposition vous agréée, je vous invite à formaliser votre décision en adoptant le présent projet de délibération. » ;

Après en avoir délibéré par :

15 vote(s) « POUR »

0 vote(s) « CONTRE »

0 abstention(s)

- **PRONONCE** l'aliénation des véhicules identifié sous AUTO-001 et 2019-AUTO-001, ou leur réforme à défaut d'acquéreur.
- **FIXE** les prix plancher d'une cession du véhicule Renault Clio à 1 000 €, et celui du véhicule Peugeot Partner à 4 000 €.
- **AUTORISE** le Président à prendre toutes les décisions administratives et financières afférentes à ces ventes.

Pour extrait certifié conforme,



Le Président du Syndicat Mixte.